



## SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

# QUELLE MÉDECINE SNCF POUR DEMAIN ?

**Face à la situation sanitaire dans le GPU et malgré les propositions portées par la CGT depuis plusieurs mois, la Direction ne souhaite toujours pas mettre en avant nos services internes de santé. Paradoxalement, elle continue d'organiser la casse de nos Services Médicaux.**

Dès le début de la crise sanitaire et en perspective d'une sortie de confinement de la population, la CGT exigeait de la direction du GPU que les services médicaux soient le fil conducteur d'une reprise croissante et responsable de l'activité ferroviaire. Au contraire, la direction a choisi de minimiser leur rôle pourtant essentiel !

Ce sont aussi les considérations économiques et financières qui préoccupaient la Direction, un choix scandaleux de la part d'un employeur ! Choix qui ne tient plus aujourd'hui, puisque le test de dépistage est intégralement pris en charge par la Sécurité Sociale et ne nécessite pas de prescription médicale particulière.

En ce sens, il est impératif d'être en capacité de proposer le test de dépistage sérologique pour une reprise du travail ou une embauche par nos Services Médicaux qui suppose, prioritairement, d'organiser le dépistage des personnels des Cabinets Médicaux et de nos laboratoires.

Les moyens humains et matériels doivent rapidement être rendus à l'ensemble de nos Cabinets Médicaux, mais aussi à nos laboratoires, sachant que ceux de Marseille et de Toulouse sont encore techniquement opérationnels.

Les multiples incertitudes qui persistent concernant la durée de la pandémie de la COVID 19 doivent être prises en considération par la Direction du GPU.

La mise en œuvre des mesures demandées par la Fédération CGT des Cheminots est de nature à prévenir efficacement du risque de contamination du corps cheminot et ainsi préserver leur intégrité physique et mentale, dans l'exercice de leurs fonctions et la nécessité d'assurer leurs missions de service public.

Les personnels soignants des Cabinets Médicaux et des laboratoires sont plus que jamais des atouts premiers au service des cheminots, de la production ferroviaire donc des usagers !



Ils doivent être reconnus en tant que tels. Cela passe par :

- **La reconnaissance par l'accès à la qualification F à l'ancienneté pour tout-e-s les Infirmier-e-s et technicien-ne-s de laboratoire.** Rendre de l'attractivité au métier est urgent au vu du nombre de démissions et des difficultés de recrutement ;
- **L'attribution de moyens nécessaires** à l'exercice de leurs fonctions, y compris par la présence d'une secrétaire médicale dans chaque service et une campagne de recrutement permettant de couvrir les postes ;
- **L'arrêt de la suppression des médecins généralistes et du travail, leur remplacement systématique** est une des priorités à laquelle doit suivre un recrutement en corrélation avec les bassins d'emploi cheminots.  
La mise en place et la généralisation des VIP ne constituent pas une substitution au diagnostic d'un médecin. Tout comme l'avis de la DIRECCTE ne peut s'appliquer aux spécificités du milieu ferroviaire. C'est en ce sens que la CGT s'oppose à la centralisation et l'explosion des portefeuilles patients des médecins du travail.
- **La médecine DOIT conserver sa totale indépendance** dans l'établissement de ses diagnostics. Les médecins et infirmier-e-s ne sont pas les garants de l'application de la politique de l'entreprise.
- **L'ouverture de notre médecine à l'ensemble des cheminots de la Branche Ferroviaire** de manière à garantir la pérennité de notre régime spécial de santé interne.

Si certaines de nos revendications CGT ont été entendues par la direction au cours de ces dernières années (reconnaissance BAC+3, Licence SST, reconnaissance des droits des IDE polyvalents,...), il n'en demeure pas moins que durant les semaines à venir, il sera plus que nécessaire que les cheminots des Services Médicaux soient les acteurs de leurs exigences.

La CGT continue de porter les revendications des cheminots des Services Médicaux et d'exiger la place centrale de nos SM dans l'entreprise, notamment en pleine crise sanitaire. La CGT poursuit les négociations en ce sens.

**Je revendique avec la CGT, je me syndique à la CGT,  
je gagne l'amélioration de mon salaire  
et de mes conditions de travail !**

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Fonction : .....  
Grade : .....  
Position de rémunération : .....  
Etablissement : .....  
Tél : .....  
E-mail : .....



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :  
« Que fait la CGT ? »  
FAITES-LA !**

Nom du secteur: ..... Tél : .....  
Syndicat : ..... Tél : .....  
Nom du contact : .....  
Nom du syndiqué : .....

